DÉSIMPERMÉABILISATION ET GESTION ALTERNATIVE DES EAUX PLUVIALES



RETOUR D'EXPÉRIENCE

Zéro tuyau pour les eaux pluviales de la zone d'activités de Camps de Sarlier à Aubagne

ugmentation des températures estivales, modification des régimes de pluies sont les premiers effets perceptibles du changement climatique et requestionnent les pratiques de gestion des eaux pluviales. Rendre la ville perméable à l'eau est devenu un enjeu majeur des prochaines années et doit être pensé en articulation avec les enjeux de nature en ville.

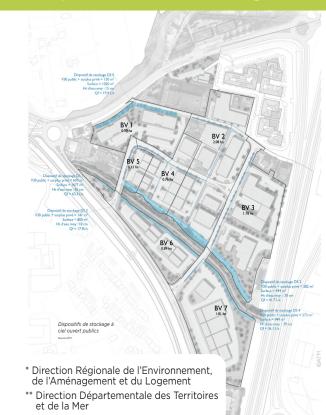
À la différence d'autres régions, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, les projets d'aménagement d'espaces publics et de zones d'activités sont encore conçus de façon à évacuer au plus vite les eaux pluviales à l'aide de tuyaux sans intégrer la logique de gestion à la source par rétention ou infiltration.

▼ CADRE DE L'ACTION

Dans le cadre des "Ateliers des territoires", la DREAL*, l'Agence de l'eau, la DDTM** des Bouches-du-Rhône en partenariat avec la Métropole Aix-Marseille-Provence ont lancé en 2018 une mission pour déployer les techniques alternatives du pluvial en région: "Rendre les villes perméables, Faire de l'eau une ressource pour l'aménagement". Cette mission a consisté à définir une stratégie à la fois opérationnelle et politique sur la gestion de l'eau pluviale à l'échelle métropolitaine en s'appuyant sur 3 sites d'études: l'écoquartier de Coudoux, les quartiers sud-ouest d'Aix-en-Provence et la Zone Industrielle des Paluds à Aubagne. Les principes de cette étude ont inspiré le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, la ville d'Aubagne et le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Huveaune (SMBVH) pour la conception de la zone d'activités de Camps de Sarlier.

▼ OBJECTIFS

- Gérer les pluies décennales et trentennales de l'opération à ciel ouvert, dans une logique "zéro tuyau";
- Utiliser uniquement des techniques alternatives pour la gestion des eaux pluviales;
- Utiliser les espaces privés comme des zones tampons pour les pluies décennales, et les connecter aux espaces publics pour les pluies trentennales;
- Faire du cours d'eau Le Fauge le fil conducteur de l'aménagement de cet espace;
- Réaliser un plan d'aménagement favorisant les chemins de l'eau ainsi que les cheminements doux;
- Inscrire la gestion de l'eau dans un projet global: l'élaboration d'un Schéma de Gestion Durable des Eaux de Pluie a permis de déterminer à l'échelle du projet la quantité des espaces de rétention à prévoir selon les épisodes pluvieux et de les décliner par unité foncière.



MAÎTRES D'OUVRAGE

- Métrople AMP / Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile
- Ville d'Aubagne

ÏÀRSEILLE

PROVENCE

• Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Huveaune

Bureau d'études:

Agence Thierry Maytraud [ATM]

PARTENARIATS FINANCIERS

Agence de l'eau
DREAL

DATES: Depuis 2019

BUDGET PRÉVISIONNEL (HT)

TOTAL...... 5931600 €



▼ DESCRIPTION

S'étendant sur près de 20 hectares, la zone d'activités de Camps de Sarlier est dédiée à l'accueil d'activités artisanales et de petites industries. Elle est traversée par le Fauge, affluent de l'Huveaune.

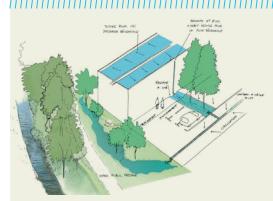
D'abord perçu comme une contrainte au regard du risque inondation, les maîtres d'ouvrage ont finalement imaginé le projet en s'appuyant sur ce cours d'eau pour en faire un élément central de gestion de l'eau et de qualité paysagère.

La zone d'activités a été découpée en micro bassins versants, afin de traiter l'ensemble des eaux pluviales sans aucun tuyau:

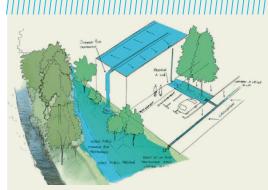
- la voirie et les chemins piétons suivent le chemin de l'eau,
- les pluies décennales sont gérées à l'échelle de chaque lot privé en gardant le maximum d'espaces perméables, en utilisant des toitures végétales et en installant des récupérateurs d'eaux de pluie au pied de chaque bâtiment,
- les pluies trentennales sont gérées à l'échelle des espaces publics: aménagements perméables, création de noues, traitement naturel du
- Les berges du Fauge présentant des profils très encaissés seront réaménagées sur une partie de son linéaire afin d'offrir une pente plus douce pour accéder au cours d'eau.
- Cette gestion des eaux pluviales nécessite donc une articulation et une complémentarité entre espaces publics et privatifs pour fonctionner à l'échelle de la zone d'activités. La réussite de ce projet va donc nécessiter une implication plus importante des opérateurs privés: sur le volet foncier avec le respect du règlement d'aménagement, mais également en matière d'entretien des espaces. Ainsi, le règlement de la zone d'activités détaillera à l'échelle de chaque lot les préconisations de chaque micro-bassin versant.



Exemple d'un lot privé par temps sec Source ATM



Exemple d'un lot privé lors d'une pluie



Exemple d'un lot privé lors d'une pluie Source ATM



- Atelier des territoires "Faire de l'eau une ressource pour l'aménagement" : www.paca. developpement-durable.gouv.fr/2017-2018-la-metropole-aix-marseille-provence-a10350.html
- Association pour le Développement Opérationnel et la Promotion des Techniques alternatives en matière d'eaux pluviales [ADOPTA]: www.adopta.fr
- Groupe de recherche, animation technique et information sur l'eau [GRAIE]: www.graie.org

Contact: Métropole Aix Marseille Provence | Conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile: • Patricia SPANO, chef de projet Aménagement et développement d'activités, patricia.spano@ampmetropole.fr • Jean-Michel AYMAR, directeur Espaces publics, eau et assainissement, jean-michel.aimar@ampmetropole.fr • Jean-Marc BONINO, directeur Espaces publics aménagement et patrimoine, jean-marc.bonino@aubagne.fr • Syndicat Mixte Document réalisé par du Bassin Versant de l'Huveaune: Estelle FLEURY, directrice, e.fleury@syndicat-huveaune.fr • Agence Thierry Maytraud [ATM]: www.agence-atm.com, contact@agence-atm.com









Nature For City Life, c'est quoi? Ce projet vise à développer et renforcer la nature en ville pour s'adapter face aux changements climatiques par l'information, la formation et la sensibilisation de l'ensemble des acteurs de la ville: élus techniciens du public et du privé, habitants, scolaires... Il est piloté par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur en partenariat avec les Métropoles Aix-Marseille-Provence, Toulon-Provence-Méditerranée et Nice-Côte d'Azur, la Ville de Marseille, Aix-Marseille Université et les associations AtmoSud et Bureau des Guides du GR2013.

